

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 3 juin 2003 à 19 h 40, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Serge Lafontaine, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur René Gélinas
Madame Carole Boisclair	Madame Johanne Harvey
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Réal Julien
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Réjean Langlois
Madame France Désaulniers	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Duchesne	Monsieur Maurice Poudrier
madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE madame Brunelle Lafrenière, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de cinq personnes dont madame Lucie Girard, présidente du comité de parents.

En l'absence de monsieur le président Jean-Yves Laforest et à titre de vice-président du conseil des commissaires, monsieur Serge Lafontaine préside la séance.

Ayant quorum, monsieur le vice-président Serge Lafontaine ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et du procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 460 0603 : Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0603-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.2 Comité de sélection.
- 4.3 Demande de congé sans traitement.
- 4.4 Nomination d'un cadre.
- 4.5 Condoléances
- 5.1 Félicitations.
- 6.2 Résultats aux épreuves uniques de juin 2002.
- 7.1 Demande d'ouverture d'un service de garde.
- 9.1 Poste d'agente d'information.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 461 0603 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 27 mai 2003 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0603-02, soit adopté avec les modifications suivantes à la page 255 pour la résolution 456 0503 :

- qu'à l'avant dernier paragraphe actuel soit ajouté à la fin la mention suivante : « *sauf pour le secteur du Haut Saint-Maurice* ».
- que soit ajouté un nouvel avant-dernier paragraphe à savoir : « *QUE, dans cette éventualité, celle-ci soit applicable en autant que la volonté du milieu exprimée en appui sera acceptée par le conseil des commissaires* ».

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, la présidente du comité de parents, madame Lucie Girard, prend la parole pour remercier les membres du conseil des commissaires suite à leur décision de reporter l'implantation du changement des horaires des écoles primaires et secondaires pour la prochaine rentrée scolaire.

Par la suite, monsieur Jean-François Léveillé fait une intervention pour souligner son opposition au transfert d'école d'un de ses enfants. Après avoir entendu monsieur Léveillé, monsieur le vice-président Serge Lafontaine réfère le dossier pour étude à la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes, madame Maryse Demers. De même, et eu égard à la demande de monsieur Léveillé pour l'obtention de documentation, celui-ci est invité à s'adresser à la direction de l'école.

Président

Secrétaire

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue porte à l'attention des commissaires un document de consultation relatif à la Planification stratégique 2003-2006. Au terme des renseignements reçus de monsieur Hogue, il est procédé au dépôt de ce document.

Document de consultation relatif à la Planification stratégique 2003-2006

RÉSOLUTION 462 0603 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé le document de consultation relatif à la Planification stratégique 2003-2006 décrit au document 0603-03.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, le directeur général informe les commissaires sur le cheminement d'un dossier pour le comblement d'un poste d'agent(e) d'administration qui sera vacant sous peu avec le départ à la retraite de la titulaire du poste. Il est alors fait part des discussions avec l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie. Finalement, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Ouverture du poste d'agent(e) d'administration et formation du comité de sélection

RÉSOLUTION 463 0603 : CONSIDÉRANT qu'un poste d'agent(e) d'administration sera vacant à la suite du départ à la retraite de la titulaire de ce poste au 30 juin 2003;

CONSIDÉRANT que la direction générale recommande le comblement de ce poste lorsqu'il sera vacant;

CONSIDÉRANT qu'à cette fin, il y a lieu de procéder à l'affichage et à la formation d'un comité de sélection ayant mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit procédé à un affichage interne et externe de ce poste, étant entendu que cet affichage sera fait dans les établissements d'enseignement et au centre administratif de la commission scolaire mais sans publication dans les journaux;

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ madame Danielle Bolduc, commissaire;
- ✓ madame Sylvie Duchesne, commissaire;
- ✓ monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général;
- ✓ monsieur Claude Leclerc;
- ✓ le supérieur immédiat.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Poursuivant, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue recommande l'acceptation d'une demande de congé sans traitement présentée par une direction d'école. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Congé sans
traitement à
Martine Fauteux,
directrice d'école
primaire

RÉSOLUTION 464 0603 : CONSIDÉRANT que madame Martine Fauteux,
directrice d'école primaire, a présenté une demande de
congé sans traitement;

Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que
soit autorisé un congé sans traitement à madame Martine Fauteux, directrice d'école
primaire, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004;

QUE, compte tenu du processus afférent à l'élaboration
et à l'adoption annuelle du plan d'effectifs du personnel de direction des écoles et des
centres, soit établie au 1^{er} avril 2004 l'échéance fixée à madame Fauteux pour signifier à la
commission scolaire son retour ou non à un poste de direction d'école au terme du susdit
congé.

Adopté unanimement

Le directeur général fournit après cela des renseignements sur des démarches faites pour la
nomination d'un cadre au poste de direction de centre au Carrefour Formation Mauricie.

Consécutivement et après avoir été informé par monsieur Hogue du décès de la mère de
l'ancien directeur général, monsieur Jean Lavoie, une résolution de condoléances est
adoptée.

Condoléances

RÉSOLUTION 465 0603 : CONSIDÉRANT que madame Jacqueline Globensky-
Lavoie, mère de monsieur Jean Lavoie ancien directeur
général de la commission scolaire, est récemment décédée;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE
que des condoléances soient adressées à monsieur Jean Lavoie ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets relatifs aux commissaires, des résolutions de félicitations sont
adoptées.

Félicitations

RÉSOLUTION 466 0603 : CONSIDÉRANT que l'école Saint-Jacques de
Shawinigan s'est vue reconnaître le statut « École verte
Brundtland »;

Président

CONSIDÉRANT que ce statut fut obtenu grâce à des activités réalisées dans le but d'améliorer la qualité de l'environnement et la conservation des ressources;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves, au personnel et aux parents des élèves de l'école Saint-Jacques de Shawinigan ayant, par leur implication, permis à l'école d'obtenir la reconnaissance du statut « École verte Brundtland ».

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 467 0603 :

CONSIDÉRANT que l'école secondaire du Rocher à Grand-Mère a tenu son Gala Méritas le vendredi 30 mai dernier;

La commissaire représentante du comité de parents madame Brunelle Lafrenière PROPOSE que des félicitations soient adressées aux organisateurs pour la qualité de cette activité.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 468 0603 :

« L'Actualité » du 1^{er} juin 2003;

CONSIDÉRANT que l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan a fait l'objet d'un reportage dans la revue

CONSIDÉRANT que cet article référait aux écoles micro-entreprises environnementales;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que des félicitations soient adressées au directeur de l'école monsieur Yvon Bellemare et au directeur adjoint monsieur Stéphane Robitaille ainsi qu'aux intervenants de l'école pour la parution de ce reportage.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes. La directrice de ces services, madame Maryse Demers, présente alors le dossier des transferts d'élèves requis en vertu de l'organisation scolaire 2003-2004. Après avoir reçu des explications de madame Demers et d'échanges sur ce dossier, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Transferts d'élèves pour 2003-2004

RÉSOLUTION 469 0603 :

Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soient acceptées les transferts d'élèves pour 2003-2004, et ce, tel que présenté par la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Par la suite, madame Demers présente les résultats des élèves aux épreuves uniques du MEQ de juin 2002. Il ressort de cette présentation que la Commission scolaire de l'Énergie se classe au 4^e rang provincial. Les résolutions ci-après décrites sont alors adoptées sur ce dossier.

Félicitations

RÉSOLUTION 470 0603 :

CONSIDÉRANT que les résultats obtenus par les élèves aux épreuves uniques du MEQ en juin 2002 ont été publiés;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie se classe au 4^e rang provincial parmi l'ensemble des 70 commissions scolaires du Québec, et ce, avec un taux de réussite de 87,9 %;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves ainsi qu'au personnel et aux intervenants ayant permis l'atteinte de ces résultats.

Adopté unanimement

Document relatif aux épreuves uniques de juin 2002

RÉSOLUTION 471 0603 :

Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit déposé le document 0603-04 relatif aux résultats des épreuves uniques du MEQ de juin 2002.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services complémentaires et autorisent, sur recommandation de monsieur Pierre Larose, l'implantation d'un service de garde en milieu scolaire.

Implantation d'un service de garde à l'école Plein Soleil d'Hérouxville

RÉSOLUTION 472 0603 :

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école institutionnelle La Croisière, Plein Soleil et Primadel à l'effet d'implanter un service de garde en milieu scolaire à l'école Plein Soleil;

CONSIDÉRANT que cette demande est appuyée comme il se doit d'un sondage démontrant un nombre d'inscriptions potentielles répondant aux normes exigées pour l'implantation d'un tel service;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique fait obligation à la commission scolaire d'assurer les services de garde pour les élèves du préscolaire et du primaire lorsque les besoins le justifient;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie implante un service de garde en milieu scolaire à l'école Plein Soleil d'Hérouxville à compter de l'année scolaire 2003-2004.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Par la suite et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes, monsieur Daniel Bussière fournit des informations concernant l'implication d'enseignants de la commission scolaire dans l'élaboration de nouveaux programmes en formation générale des adultes. Il s'agit en l'occurrence de trois membres du personnel enseignant du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice. Un suivi sera apporté à ce dossier sur réception de la documentation du MEQ pour les modalités de prêts de services.

Poursuivant, monsieur Bussière informe les commissaires d'une implication éventuelle d'élèves dans le cadre du projet Voltige. Il s'agit d'un spectacle sous chapiteau, produit par des promoteurs d'une entreprise privée, mettant en scène des artistes et des chevaux dans un environnement esthétique et technologique révolutionnaire. Les promoteurs sont actuellement en négociation avec la Ville de Shawinigan. La commission scolaire est donc en attente des résultats de cette négociation afin de préciser l'implication possible d'élèves à ce projet.

Dans un autre ordre d'idées, le secrétaire général informe les commissaires du nom de la personne retenue par le comité de sélection pour le poste temporaire d'agente d'information au Secrétariat général. Il s'agit en l'occurrence de madame Renée Jobin, laquelle possède une bonne expérience dans le secteur public. Cette dernière entrera en fonction le 9 juin prochain.

Considération est après faite par les commissaires des sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Monsieur Bertrand Rodrigue fournit des explications concernant des plans d'effectifs ainsi que sur une demande de congé sans traitement. Des résolutions sont alors successivement adoptées sur chacun de ces dossiers.

Plan d'effectifs du personnel en services de garde pour 2003-2004

RÉSOLUTION 473 0603 : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de services de garde pour l'année scolaire 2003-2004 et la consultation faite auprès du syndicat des employés de soutien de la Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE d'accepter les modifications au plan d'effectifs du personnel en services de garde comme suit :

Abolition de postes

- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 16 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 15,25 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 20 heures/semaine à l'école La Providence à Saint-Tite;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 16,75 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

Président

Secrétaire

- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 18 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan-Sud;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 18 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan-Sud;
- 2 postes d'éducatrice régulier temps partiel, 18,75 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan-Sud;
- 2 postes d'éducatrice régulier temps partiel, 17,10 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan-Sud;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 15,25 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 16 heures/semaine à l'école Saint-Jean-Bosco à Grand-Mère;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 20 heures/semaine à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 16,50 heures/semaine à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque;
- 1 poste de responsable régulier temps plein, 28 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Saint-Gérard-des-Laurentides;
- 1 poste de responsable régulier temps plein, 35 heures/semaine à l'école Saint-Jean-Bosco à Grand-Mère;
- 1 poste de responsable régulier temps plein, 35 heures/semaine aux écoles Saint-Georges et Saint-André à Shawinigan-Sud;

Ouverture de postes

- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 20 heures/semaine à l'école de Sainte-Flore à Grand-Mère;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 19 heures/semaine à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 23 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 18,25 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 23,75 heures/semaine à l'école La Providence à Saint-Tite;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 25 heures/semaine à l'école Laflèche à Grand-Mère;

Président

- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 22 heures/semaine à l'école Laflèche à Grand-Mère;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 25 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan-Sud;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 25 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan-Sud;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 16 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan-Sud;
- 2 postes d'éducatrice régulier temps partiel, 25 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan-Sud;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 24 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan-Sud;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 23 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 18 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 25 heures/semaine à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface;
- 1 poste d'éducatrice régulier temps partiel, 22,50 heures/semaine à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque;
- 1 poste de responsable régulier temps plein, 35 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan-Sud;
- 1 poste de responsable régulier temps plein, 35 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan-Sud;
- 1 poste de responsable régulier temps plein, 35 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Saint-Gérard-des-Laurentides.

Adopté unanimement

Document relatif
au plan d'effectifs
E.H.D.A.A. 2003-
2004

RÉSOLUTION 474 0603 :

Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que
soit déposé le projet de plan d'effectifs E.H.D.A.A.
2003-2004 tel que décrit au document 0603-05.

Adopté unanimement

Président

Congé sans
traitement

RÉSOLUTION 475 0603 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a demandé un congé sans traitement pour l'année scolaire 2003-2004;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à madame Nathalie Lavoie, orthopédagogue à l'école Centrale de La Tuque, du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004 conformément à la convention collective la concernant.

Adopté unanimement

En étant aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, les commissaires adoptent après cela une résolution concernant la non augmentation des tarifs d'Hydro Québec au-delà du niveau de l'inflation.

Non-augmentation
des tarifs d'Hydro
Québec au-delà de
l'inflation

RÉSOLUTION 476 0603 : CONSIDÉRANT la possibilité pour Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs à compter de 2004;

CONSIDÉRANT que la société d'état a maintes fois demandé et obtenu des hausses de tarifs supérieures au taux d'inflation;

CONSIDÉRANT que les alumineries Alouette et Alcoa ont obtenu une garantie contractuelle que leurs tarifs n'augmenteront pas plus que le niveau de l'inflation;

CONSIDÉRANT que le réseau des commissions scolaires est un créateur d'emploi et un acteur économique important sur le territoire québécois;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie demande à la Fédération des commissions scolaires du Québec de faire les représentations nécessaires auprès des autorités gouvernementales et d'Hydro-Québec afin d'obtenir, pour l'ensemble des commissions scolaires, la garantie que leurs tarifs n'augmenteront pas plus que le niveau de l'inflation;

QUE la présente résolution soit adressée à l'ensemble des commissions scolaires du Québec, au ministre de l'Éducation du Québec et aux députés provinciaux du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur des Services de l'informatique, monsieur Denis Émond, présente un rapport sur l'état du dossier du réseau de fibres optiques. Au terme de cette présentation, un dépôt de document est effectué.

Président

Secrétaire

Document relatif à un rapport d'étape du dossier de réseau de fibres optiques

RÉSOLUTION 477 0603 : Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit déposé le document 0603-06 concernant un rapport d'étape dans le dossier de réseau de fibres optiques.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue et procèdent au dépôt de ce document.

Dépôt d'un résumé de la correspondance reçue

RÉSOLUTION 478 0603 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 3 juin 2003, décrit au document 0603-07.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

En étant aux sujets divers, la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes, madame Maryse Demers, informe les commissaires à l'effet que l'activité de la Ligue d'improvisation de l'Énergie aura lieu le 8 juin prochain au Centre des Arts de Shawinigan.

À ce moment-ci, soit à 21 h, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la présente séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 479 0603 : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Yves Tousignant quitte à l'ouverture du huis clos soit à 21 h.

Pendant le huis clos, des informations sont fournies par la direction générale. De même, sont considérés des dossiers relatifs à un rapport concernant un projet particulier à l'école secondaire du Rocher ainsi que sur le changement des horaires des écoles primaires et secondaires.

À 21 h 30, il est procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 480 0603 : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 481 0603 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que
soit déclarée close la présente séance du conseil des
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire